

**Vous devez être concerné
par l'une des situations suivantes :**

**Vous devez présenter les justificatifs demandés ci-dessous
au guichet d'une agence ou d'un Relais Info Service TCL :**

1	Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi : ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, AFR, ASS, ASSF, ACCRE, ARCE au taux journalier inférieur ou égal à 16,74€ et ayant été indemnisé(e) du 1er au dernier jour du mois	Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu	
		Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi ou dernier bulletin de paie émanant du Service Public	
2	Garantie Jeunes	Contrat PACEA en cours de validité coché "Garantie Jeunes"	
		Dernier avis de paiement	
3	RSA (hors RSA majoré, prime d'activité, majoration parent isolé)	Dernière attestation de droits du RSA délivrée par la CAF, la MSA ou la SSI	
		Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'attestation n'a pas été émise dans le Rhône	
4	Jeune chômeur de 18 à 24 ans inclus inscrit à Pôle Emploi pendant au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	Dossier complété en agence	
		Enveloppe timbrée au nom du bénéficiaire pour l'envoi de la réponse	
5	Demandeur d'asile en cours de procédure	Attestation de demande d'asile en cours de validité avec son adresse inscrite sur l'attestation	
6	Demandeur de titre de séjour en cours de procédure sans droit au travail	Récépissé de demande de titre de séjour en cours de validité comportant la mention "n'autorise pas son titulaire à travailler"	
7	Personne non-imposable de 65 ans et + ou retraité(e) à partir de 60 ans	Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu	
		Justificatif de domicile	
		Notification de retraite délivrée par la caisse de retraite précisant la date d'entrée en retraite	
8	Anciens combattants et veuves d'anciens combattants de 65 ans et +	Carte d'ancien combattant » / Carte de « veuve d'ancien combattant » Les clients n'ayant pas de carte « ancien combattant » ou « veuve d'ancien combattant » doivent s'adresser à : L'ONAC, 3 rue Louis Vitet, 69001 LYON.	
		Un justificatif de domicile si la carte n'a pas été délivrée dans le Rhône, le client devra fournir en plus un justificatif de domicile	
9	Enfants scolarisés de parents bénéficiaires d'un abonnement Solidaire 1	Livret de famille ou attestation de la CAF pour les parents isolés	
		Pour les enfants de 16 ans et + : Certificat de scolarité ou contrat d'abonnement 11-17 ans visé par l'école	
		Si les parents n'ont pas encore le statut Solidaire 1 ou pas de carte Técély : fournir tous les documents pouvant justifier ce statut pour chacun des parents	
10	Collégiens et Lycéens boursiers (nationaux et départementaux)	Pour les collégiens boursiers : La notification d'attribution de bourse du collège ou de l'inspection académique (original et photocopie) Pour les lycéens boursiers : la notification d'attribution de bourse de l'inspection académique (original et photocopie) ou le formulaire TCL "donnant droit au tarif réduit" délivré par l'établissement scolaire.	
	Élèves en SEGPA / ULIS / ITEP / IME	Le formulaire TCL "donnant droit au tarif réduit", délivré et visé par l'établissement scolaire	

! Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis bornes en libre-accès ou internet)

Quand et comment renouveler votre droit à tarif réduit ?

Le droit à tarif réduit Solidaire 1 est accordé pour des périodes variées selon les situations décrites ci-dessus.

1 à 6 : Renouvellement des droits tous les 6 mois

7 à 8 : Renouvellement des droits à chaque renouvellement de carte Técély

9 et 10 : Renouvellement des droits à chaque rentrée scolaire et avant le 30 juin de l'année scolaire en cours

Pour renouveler ce droit, nous vous invitons à vous présenter, muni(e) des justificatifs demandés et de votre carte Técély :

 En agences TCL : de 7 h 30 à 19 h du lundi au vendredi, 9 h à 18 h le samedi
Bellecour, Grange Blanche, Part Dieu, Gorge de Loup, la Soie

 En relais Info Service : de 7 h à 20 h 30 du lundi au vendredi, 9 h à 20 h 30 le samedi
Part-Dieu Villette et Gare de Vaise

Où acheter votre abonnement ?



Vous pouvez acheter votre abonnement dans tous les points de vente du réseau :

- 447 distributeurs automatiques
- 224 Points Service TCL (commerces de proximité)
- 5 agences commerciales
- Sur l'agence en ligne : <https://e-tecely.tcl.fr>